



**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Lundi 1<sup>er</sup> Octobre 2018

N°  
43/18

**BRIochES DE L'AMITIÉ :**

Les brioches de l'amitié seront vendues à Uruffe, au profit de l'Association AEIM (adultes et enfants handicapés mentaux) le Vendredi 5 Octobre 2018.

Merci de leur faire bon accueil.

-----  
**ARRÊTÉ PORTANT LIMITATION PROVISOIRE  
DE CERTAINS USAGES DE L'EAU ; ALERTE RENFORCÉE :**

À compter du 28 Septembre 2018, la zone de gestion « Moselle amont et Meurthe » est placée en situation d'alerte renforcée.

Les mesures de restriction d'usage de l'eau sont applicables jusqu'au 15 octobre 2018, notamment, l'interdiction d'arroser les jardins et potagers entre 10h et 18h.

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral affiché sous le préau de la Mairie.

-----  
**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles) sont obligatoirement tenus de se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

Pour accomplir cette formalité, il est nécessaire de se munir du livret de famille.

**Affichage en Mairie :**

- Nooba : chantiers loisirs jeunes pour les 11-18 ans :
  - Du 22 au 26/10/2018 création de panneaux de sensibilisation
  - Du 29/10 au 02/11/2018 création d'une fresque pour un spectacle de magie et d'illusion
  - Du 22 au 26/10/2018 création de mobilier en palette.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.